

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 21

MINISTERE DU COMMERCE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 286: DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	13
2.2.	PROGRAMME 287: RÉGULATION DU MARCHÉ INTÉRIEUR	15
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	16
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	16
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	16
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	18
2.3.	PROGRAMME 288: MANAGEMENT DES RESSOURCES	23
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	24
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	24
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	26
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	28

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	29
3.2.	LEÇONS APPRISES	29
3.3.	PERSPECTIVES	29

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Les orientations stratégiques du Ministère du Commerce telles que définies par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) consistent à assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur, dans des conditions de saine concurrence et, au plan du commerce international, à développer, promouvoir et contribuer à diversifier avec l'extérieur, les échanges de biens et services à forte valeur ajoutée. Pour y parvenir, Il est précisément question :

- de renforcer la lutte contre le commerce illicite qui entretient une économie souterraine ;
- de s'inscrire dans une dynamique de renforcement de l'intégration régionale et sous régionale ;
- d'accroître le volume des exportations aussi bien vers les marchés traditionnels (Europe et Etats-Unis), que vers ceux des pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Turquie...) ;
- de mettre en place un dispositif institutionnel susceptible de promouvoir davantage l'activité commerciale.

Pour un meilleur accomplissement des missions sus évoquées, le MINCOMMERCE s'est fixé comme objectif stratégique de contribuer au développement des exportations, assurer la régulation du commerce intérieur et participer à l'assainissement de l'espace économique national.

Pour y parvenir, il s'est doté d'une stratégie qui, dans sa mise en œuvre, se décline en trois (03) programmes intitulés ainsi qu'il suit :

- **développement des exportations ;**
- **régulation du marché intérieur ;**
- **gouvernance et appui institutionnel.**

Déjà en 2012, les résultats de certaines actions ont permis de se rapprocher de l'objectif stratégique. Il y a notamment lieu de relever :

- dans le cadre de la mise en œuvre de l'AGOA, la signature par la société camerounaise la Maraîchère, d'un contrat de 15 millions de dollars, soit 5,33 milliards de francs CFA, pour la fourniture des compléments alimentaires ;
- comme retombée des journées économiques et commerciales au Maroc, l'installation à Yaoundé, d'une unité de transformation locale de cacao, filiale de la Compagnie Chérifienne de Chocolaterie ;
- en contrepartie du séjour au Brésil, d'une délégation d'opérateurs économiques camerounais, la signature par une société brésilienne spécialisée dans la production des céréales, d'un protocole d'accord en vue de la production à l'échelle industrielle, du soja et accessoirement du maïs.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les missions du Ministère du Commerce sont autant de grandes lignes qui dans l'esprit, rejoignent les dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, qui précise que le Ministère du Commerce est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du commerce.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des stratégies de promotion des produits camerounais ;
- de l'élaboration de la réglementation en matière de prix et du suivi de son application en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la régulation des approvisionnements des produits de grande consommation en relation avec les administrations concernées ;
- de la recherche de nouveaux marchés pour les produits camerounais ;
- de la promotion et de la défense d'un label de qualité pour les produits destinés au marché local et à l'exportation ;
- de la promotion et du contrôle de la saine concurrence ;
- de la négociation et du suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;
- de la promotion de la compétitivité des produits camerounais sur les marchés étrangers ;
- de l'application des sanctions administratives en cas de fraude ou de non respect des normes fixées sans préjudice des attributions dévolues aux autres Départements Ministériels concernés ;
- de l'organisation et de la supervision des foires commerciales ;
- du suivi du commerce international des matières premières et des produits dérivés en liaison avec les Départements Ministériels et les Organismes concernés ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'importation, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de l'inflation en relation avec les Administrations concernées ;
- du suivi des circuits de conservation et de distribution des produits de grande consommation ;
- du suivi de l'élaboration et de l'application des normes des instruments de mesure et de contrôle de qualité en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi des relations avec les organisations internationales œuvrant dans le domaine du commerce international en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de l'élaboration ou de l'homologation des normes de présentation, de conservation et de distribution des produits de grande consommation et du respect de ces normes par les opérateurs économiques en relation avec les Administrations concernées ;
- du suivi des négociations commerciales avec l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Il exerce la tutelle technique sur :

- la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP) ;
- la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) ;
- l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

Pour un meilleur accomplissement des missions sus évoquées, le MINCOMMERCE s'est fixé comme objectif stratégique de contribuer au développement des exportations, assurer la régulation du commerce intérieur et participer à l'assainissement de l'espace économique national.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La circulaire présidentielle du 09 juillet 2012 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2013, a prescrit la prise en compte d'un certain nombre de préoccupations dont certaines interpelaient au premier chef, le Ministère du Commerce. Il s'agit de :

- la redynamisation des filières porteuses de croissance économique ;
- l'accroissement des exportations ;
- la maîtrise des importations ;
- la stimulation de la production locale des denrées importées.

En somme, tout devait être mis en œuvre pour aller au-delà du taux de croissance de 5,5 % visé en 2012.

Il convient toutefois de relever qu'un certain nombre de faits survenus en 2012, ont fortement influencé la mise en œuvre des programmes au Ministère du Commerce en 2013. Ainsi en est-il du renchérissement des prix des matières premières agricoles, même si l'amplitude aura été moins forte que lors des années précédentes. C'est du reste la raison pour laquelle les recommandations tant de la FAO que du Fonds Monétaire International et de l'Organisation Mondiale du Commerce sont restées de mise en ce qu'elles visent à faire adopter par les Etats, des mesures propres à assurer la sécurité alimentaire des populations, notamment les plus fragiles. C'est ce qui justifie la poursuite en 2013, des activités menées dans le cadre de la croisade contre la vie chère.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 286

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Responsable du programme

MOTOMBY JOSEPH NDUMBE
Directeur du Commerce Extérieur

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme n° 286, intitulé développement des exportations, a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer des investissements étrangers.

Il est placé sous la responsabilité de Monsieur MOTOMBY Joseph NDUMBE, Directeur du Commerce Extérieur.

OBJECTIF	Développer, promouvoir et contribuer à diversifier le commerce extérieur des biens et services à forte valeur ajoutée	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés extérieurs prospectés et accroissement du volume des produits exportés
	Unité de mesure	-
	Valeur de référence:	12.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	25.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME D'EXPORTATION Action 02: RENFORCEMENT DES EXPORTATIONS ET DIVERSIFICATION DES DÉBOUCHÉS	
DOTATIONS INITIALES	AE 668 298 000	CP 668 298 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOTOMBY JOSEPH NDUMBE, Directeur du Commerce Extérieur	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Par rapport à la cible fixée en 2015, le taux de réalisation technique du programme qui est de 20 % peut sembler bien faible. Mais cette appréciation doit être relativisée, dans la mesure où pour l'exercice 2013, 04 marchés sur les 06 prévus (Algérie, Nigéria, RDC, Maroc, Turquie, France), ont été prospectés, soit un taux annuel de réalisation technique de 66,6%. Cette performance a été atteinte grâce à un taux de consommation des crédits de 82,19 %.

La participation aux foires d'ALGER et de LAGOS ainsi que l'organisation des Journées Economiques et Commerciales respectivement en République Démocratique du Congo et en Algérie, et la mission effectuée au Maroc, ont été autant d'occasions pour nos produits, de trouver des débouchés à l'extérieur et pour nos opérateurs économiques de nouer des partenariats d'affaires.

Quant aux marchés turc et français, ils n'ont pas pu être prospectés à cause des problèmes de procédures.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	04 marchés ont été prospectés	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 657 727 571	CP 657 727 571
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 10 570 429	Ecart CP 10 570 429
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 547 623 833	CP 547 623 833
TAUX DE CONSOMMATION	83,26 %	83,26 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Il a été alloué au programme, une somme de 668 298 000 F CFA dont 549 257 526 FCFA ont été utilisés. Le taux de consommation des crédits qui est de 82,19%, est la traduction fidèle de ce que seules ont été mobilisées, les ressources financières nécessaires à la réalisation des activités dont il est certain que toutes n'ont pas pu être menées.	
PERSPECTIVES 2014	Intensifier les activités de prospection en commençant par rattraper le retard accusé avec les déplacements manqués en France et en Turquie. A cet effet, un accent particulier sera mis sur les préparatifs y afférents.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME D'EXPORTATION								
OBJECTIF	Renforcer le cadre institutionnel et les mécanismes d'exportations							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de mécanismes d'allègement des procédures d'exportation et d'encadrement des exportateurs mis en place				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		7.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	272 398 000	272 398 000	272 277 571	272 277 571	267 493 878	267 493 878	98,24 %	98,24 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Partie intégrante d'un vaste projet de facilitation des échanges, cette action fait intervenir plusieurs partenaires institutionnels. Par conséquent, une synergie d'actions est nécessaire pour une bonne mise en œuvre de tout ou partie du projet.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Contribution au processus de dématérialisation des procédures du Commerce extérieur, grâce au déploiement de l'application informatique dans trois Régions, rendant automatique les procédures d'inscription au fichier des importateurs/exportateurs. A côté de cette action phare, se sont ajoutées d'autres non moins déterminantes pour la facilitation des échanges. Il s'agit notamment de : - l'organisation de 06 missions d'inspection des entreprises dans le cadre du fonctionnement du Comité National d'Agrément des Produits Industriels Originaires de la CEMAC (06 PV de visites d'entreprises ont été élaborés) ; - la tenue de 04 sessions du Secrétariat Technique du Comité National d'Agrément des Produits Industriels Originaires de la CEMAC (04 rapports de validation du Secrétariat Technique du Comité National d'Agrément des Produits Industriels Originaires de la CEMAC ont été produits) ; - la tenue de 02 sessions du Comité National d'Agrément des Produits Industriels Originaires de la CEMAC (02 rapports de validation du Comité National d'Agrément des Produits Industriels Originaires de la CEMAC ont été produits) ; la tenue de 01 session du Comité National Technique de la Balance Commerciale (01 rapport de validation des chiffres de la balance commerciale annuelle de 2012 a été produit)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation de 0% s'explique par le fait qu'il a été uniquement été pris en compte comme mécanisme d'allègement des procédures, la dématérialisation complète des opérations d'inscription au fichier des importateurs et exportateurs dans les 10 Régions. Mais il convient toutefois de noter que grâce à l'utilisation rationnelle des ressources financières déjà mobilisées, la numérisation est désormais effective dans 03 Régions.							
Perspectives 2014	En vue d'accélérer le processus de dématérialisation des procédures de commerce extérieur, le Ministère du commerce se propose pour sa part, de renforcer son parc informatique ainsi que les capacités des personnels des services concernés.							

Action 02 RENFORCEMENT DES EXPORTATIONS ET DIVERSIFICATION DES DÉBOUCHÉS								
OBJECTIF	Consolider la présence du Cameroun sur les marchés traditionnels, conquérir de nouveaux débouchés et élargir la gamme des produits à l'exportation							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés traditionnels consolidés et de nouveaux débouchés prospectés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	12.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	25.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	395 900 000	395 900 000	385 450 000	385 450 000	280 129 955	280 129 955	72,68 %	72,68 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est effectuée au moment où les Représentations du Cameroun à l'étranger étaient fortement impliquées dans les préparatifs du déploiement diplomatique du Chef de l'Etat. et avec l'aval de la haute hiérarchie administrative.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Consolidation des parts de marché en RDC des sociétés Afriland First Bank (12 agences) et Express Union (32 agences) - Lancement des exportations (02 conteneurs de savon) vers la RDC par la société AZUR - Signature d'un accord, en vue de la constitution de stocks de sécurité en faveur de la MIRAP, avec les sociétés Algériennes CEVIAL et SG PRODA - Paraphe d'un mémorandum d'entente entre la CCIMA et l'ASMEX Constitution d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) Maroc-Camerounais							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Au regard de la cible, le taux de réalisation technique de l'action est de 23,08%. Sur un an, en l'occurrence l'exercice 2013, il a été de 60% suite à une consommation raisonnable des crédits de l'ordre de 71%. Cette performance eût été meilleure encore, si la foire et les Journées Economiques et Commerciales Camerounaises respectivement prévues en Turquie et en France, avaient eu lieu.							
Perspectives 2014	Rattraper le retard en étoffant davantage cette action.							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 287

RÉGULATION DU MARCHÉ INTÉRIEUR

Responsable du programme

MBARGA BIHINA VALENTIN JOSE
Directeur du Commerce Intérieur

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme n° 287, intitulé « Régulation du Marché intérieur », vise à structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure.

Le Directeur du Commerce intérieur, **Monsieur MBARGA BIHINA** Valentin, en est le responsable.

OBJECTIF	Structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans les conditions de saine concurrence	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés modernes et périodiques construits
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	56.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	367.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES Action 02: AMÉLIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION Action 03: PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX Action 04: AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 324 998 000	CP 1 694 998 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBARGA BIHINA VALENTIN JOSE, Directeur du Commerce Intérieur	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

En dépit d'un taux de réalisation de l'indicateur relativement moyen, calculé sur la base de la valeur cible à atteindre en 2015 et non sur les seules réalisations de l'année sous revue, la performance du programme 287 a été globalement satisfaisante en 2013, tant sur le plan technique que financier.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	02	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 314 245 234	CP 1 684 245 234
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 10 752 766	Ecart CP 10 752 766
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 520 295 580	CP 1 500 170 580
TAUX DE CONSOMMATION	65,69 %	89,07 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE	Le faible taux de réalisation technique du programme s'explique par le fait qu'une programmation	

L'UTILISATION DES RESSOURCES	trop ambitieuse a déterminé le choix d'une cible qui s'est avérée impossible à atteindre, au regard de la contrainte budgétaire. Qui plus est, les ressources mobilisées au cours de l'exercice 2013, étaient destinées à la première phase des travaux de construction des marchés et non à la réalisation complète desdits ouvrages.
PERSPECTIVES 2014	Pour faciliter le suivi de l'exécution des marchés construits, leur réalisation sera désormais programmée sur une base annuelle. Par ailleurs, pour donner plus de visibilité à cette action et rationaliser l'implantation spatiale de ces infrastructures, un répertoire des marchés sera confectionné dès 2015.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES								
OBJECTIF	Assurer une saine concurrence sur le marché							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de brigades d'arrondissement opérationnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		367.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	303 165 000	173 165 000	300 264 900	170 264 900	141 248 311	141 123 311	47,04 %	82,88 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'environnement qui entoure l'implémentation de cette action est marqué par un certain nombre de difficultés susceptibles d'en limiter la portée, il s'agit notamment ; - du manque criard d'équipements ; - de la montée de l'incivisme chez les commerçants ; - de l'absence de structures de contrôle de la qualité des produits avant leur mise en marché. Mais il y a aussi lieu de souligner les efforts fournis en termes d'intensification des opérations de contrôle et d'augmentation du nombre de personnels affectés à cette tâche. Il est par ailleurs évident que l'augmentation du nombre de tenues de contrôle a bénéficié du jeu de la concurrence imposé par les procédures de passation de marchés, et que l'entrée en vigueur de la norme sur la fortification de l'huile végétale a fortement influencé la fréquence et la qualité des contrôles.des différentes brigades.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition de tenues de contrôle : Il s'agit de deux cent cinq (205) tenues complètes. constituées chacune, d'une combinaison, d'une paire de gants, d'un casque et des lunettes de protection, ainsi que d'une paire de chaussures de chantier. - Assainissement du marché, marqué par les saisies de : - 6250 litres d'huiles végétales non conformes ; - 2462 cartons de divers articles (cahiers, papiers hygiéniques, etc.) ; - 4692 paquets de 250g et 500g de pâtes alimentaires ; - 3205 produits cosmétiques divers ; - 105 kg de poulets congelés et 500kg de sucre.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	En plus des 125 tenues complètes prévues, 80 autres ont été livrées grâce à l'utilisation du reliquat du marché, par demande de cotation.							
Perspectives 2014	Acquérir 200 tenues complètes pour les agents des Brigades de Contrôle et ceux de la Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix.							

Action 02 AMÉLIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION									
OBJECTIF	Structurer les circuits de distribution								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de marchés périodiques et frontaliers construits.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		53.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		367.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	954 132 000	554 132 000	946 279 334	546 279 334	441 963 074	421 963 074	46,7 %	77,24 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'effectivité du transfert des compétences aux municipalités a consacré leur autonomie de gestion et amoindrie l'impact des Départements ministérielles sur la conduite de nombreux projets.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction de marchés frontaliers : Marché de Garoua-Boulai - Construction de marchés périodiques : - Marché d'Essazock Achèvement des premières phases des travaux de construction de 40 marchés, réalisées dans 40 localités								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La programmation de la construction des marchés périodiques sur deux ans ne permet pas au terme du premier exercice, de disposer d'ouvrages déjà achevés ; d'où un taux de réalisation technique de 0,64%, qui se justifie d'autant plus que le marché de Tourou n'a pas été construit. En outre, il n'est pas possible, au regard du budget d'investissement du Ministère du Commerce dont la moyenne annuelle est de 1.500.000 000 F CFA, d'envisager, tel que le laisse entrevoir la valeur de la cible, la construction chaque année, d'une centaine de marchés dont le coût global pourrait être estimé à 2 000 000 000 F CFA.								
Perspectives 2014	Achèvement des travaux de construction de 40 marchés périodiques dans les 40 localités cibles. Révision de la cible à la baisse à une moyenne annuelle d'une vingtaine.								

Action 03 PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX

OBJECTIF	Accroître la consommation des produits locaux								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'opérations de promotion de consommation des produits locaux encadrés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		9.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		18.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La prise de conscience de l'importance de leur rôle socio-économique et l'enclavement des bassins de production suscitent désormais chez la plupart des opérateurs des filières des produits locaux un engouement à participer aux manifestations foraines et autres activités promotionnelles.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Appui à l'organisation des foires et manifestations promotionnelles, notamment : - la Foire Internationale de Douala pour le Développement, du 29 au 14 avril 2013, - la Foire Transfrontalière de l'Afrique Centrale, du 10 au 23 juin 2013 à Kyé-ossi, - FESTICAFE, du 21 au 23 mars 2013, - FESTICACAO, du 28 au 30 novembre 2013, - TEXTILE SHOW, du 10 au 14 décembre 2013, - NDE'LICES, du 10 au 13 décembre 2013 à Banganté. la Fête du Manioc, le 10 août 2013								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation technique qui est de 50%, atteste de ce que l'atteinte de la cible est certaine en 2015. Cette performance est le fruit d'un inlassable travail de sensibilisation des opérateurs, qui n'hésitent plus à profiter des opportunités qui leur sont ainsi offertes pour se faire connaître, ainsi que pour écouler leurs produits.								
Perspectives 2014	Compte tenu du succès que connaissent ces opérations de promotion et au regard de l'impact positif qu'elles pourraient avoir dans la réduction des importations, Il est nécessaire de pérenniser l'action de promotion des produits locaux et de lui donner plus d'ampleur non seulement en s'intéressant à davantage de filières, mais aussi en allant au-delà d'un simple appui aux organisateurs.								

Action 04 AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR								
OBJECTIF	Mettre en place les mécanismes de protection du consommateur prévus par la loi							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'organes de protection du consommateur opérationnels (Conseil National de la Consommation et Comités de recours)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		368.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	917 701 000	817 701 000	917 701 000	817 701 000	787 084 195	787 084 195	85,76 %	96,26 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'avènement du Ministère des Marchés Publics et les nouvelles procédures de passation des marchés apportent, entre autres avantages, une transparence susceptible de permettre aux administrations de mieux équiper leurs services.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Equipement en matériel de métrologie : - 30 pieds à coulisse - 29 mètres étalons, - 4 tés de jaugeage - 35 étaux, - 35 ressorts, - 140 ventouses, - 8 jauges étalons, - 2 balances, - 50 paquets de plombs à sceller, - 10 rouleaux de fils à sceller, - 5 paquets de cire à sceller - Sécurisation des recettes liées à la métrologie légale : 01 application informatique de gestion des recettes métrologiques							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le jeu de la concurrence instauré dans le processus de passation des marchés, par le choix du moins disant, a permis d'acquérir plus de matériel que prévu (125% de réalisation technique en 2013). Tout en restant dans le registre de la protection du consommateur, Il conviendrait de souligner que les ressources financières qui ont été mobilisées à cet effet, ont également servi à : - la protection du patrimoine routier (54 pèses essieux vérifiés) ; - l'équité dans les transactions commerciales (vérification primitive de118 camions-citernes, barèmage de 139 cuves, vérification de 37 ponts bascules, étalonnage et vérification de 62 ensembles de mesurage). Les recettes de ces opérations s'élèvent à 187 500 000FCFA ; l'élaboration et la révision de la mercuriale (02 éditions de la mercuriale ont généré des recettes de 94 000 000FCFA).							

Perspectives 2014	Dans le souci de mieux assurer la protection du consommateur, davantage d'efforts seront fournis pour : - la poursuite de l'acquisition des équipements : 600 instruments traditionnels de mesure, 9 kits étalons pour compteur électriques, 10 multimètres multicalibres, 30 sabres de jaugeage, 60 pieds à coulisse, 30 niveaux d'eau, 15 mètres ruban, 1 théodolite, 1 mire télescopique, 10 fiches multiprises ; - le renforcement du cadre réglementaire : 04 décrets d'application de la loi n° 2004/002 du 21 avril 2004 régissant la métrologie légale au Cameroun ; - l'intensification des activités liées à la quête de l'équité dans les transactions commerciales : barèmage, des cuves et bacs, vérifications primitives et périodiques des instruments de mesure, Il est également envisagé, l'extension de l'installation ainsi que la mise en réseau de l'application de sécurisation des recettes liées à la métrologie légale.
-------------------	---

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 288

MANAGEMENT DES RESSOURCES

Responsable du programme

BAYAOLA BONIFACE
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme de management des ressources s'était fixé pour objectif d'améliorer le cadre et les conditions de travail.

Sa coordination est assurée par Monsieur BAYAOLA Boniface, Directeur des Affaires Générales.

OBJECTIF	Améliorer le cadre et les conditions de travail	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'équipements acquis et d'infrastructures construites pour les services
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	173.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	419.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL Action 02: AMÉLIORATION DE L'ORGANISATION, DE LA COORDINATION ET DU CONTRÔLE DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 177 704 000	CP 3 177 704 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BAYAOLA BONIFACE, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Si le taux de réalisation technique du programme de management des ressources est de 28,51% pour la période 2013-2015, il convient néanmoins de noter qu'au cours de l'exercice 2013, toutes les activités prévues ont été réalisées.

Ce programme a reçu une dotation de **3 177 704 000 F CFA** dont **428 000 000** frs CFA en investissement et **2 749 704 000 F CFA** en fonctionnement.

Pour ce qui est de l'investissement, un montant de **372 296 387 F CFA** sur les **428 000 000 F CFA** prévus a été utilisé pour l'amélioration des conditions de travail, ainsi que pour l'organisation, la coordination et le contrôle des services.

Quant au fonctionnement, l'enveloppe de **1 788 750 000 F CFA** qui lui a été alloué a été entièrement affecté à la réalisation de l'action relative à l'amélioration de l'organisation, de la coordination et du contrôle des services. Le montant qui a été consommé à cet effet, s'élevait à **1 682 721 604 F CFA**.

En somme, sur une dotation globale de **3 199 027 195 F CFA**, c'est un montant de **3 023 175 875 FCFA** qui a effectivement été utilisé pour la mise en œuvre de l'ensemble du programme, soit un taux de consommation global de 94,50%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	60 ordinateurs, 85 mobiliers de bureau, 09 véhicules	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 199 027 195	CP 3 199 027 195
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -21 323 195	Ecart CP -21 323 195
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 993 463 520	CP 2 974 884 999
TAUX DE CONSOMMATION	93,57 %	92,99 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Grâce à un respect scrupuleux du planning de passation des marchés, toutes les activités ont été réalisées. Aussi a-t-il été possible de réaliser toutes les activités programmées pour l'exercice 2013.	
PERSPECTIVES 2014	Il sera question, soit de revoir à la hausse les objectifs intermédiaires pour essayer d'atteindre l'ambitieuse cible préalablement fixée, soit de revenir à une cible plus modeste, qui tienne effectivement compte des contraintes budgétaires.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL								
OBJECTIF	Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'équipements acquis				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		159.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		2924.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	408 000 000	408 000 000	408 000 000	408 000 000	402 202 522	402 202 522	98,58 %	98,58 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'avènement du Ministère des Marchés Publics et les nouvelles procédures de passation des marchés apportent entre autres avantages, une transparence susceptible de permettre aux administrations de mieux équiper leurs services.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition du matériel informatique : 60 ordinateurs complets - Acquisition de mobilier de bureau : 85 mobiliers de bureau - Acquisition de matériel roulant : 09 véhicules							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'utilisation efficace des ressources a été favorisée par la fluidité des procédures de passation de marché. Il convient toutefois de relever que la bonne performance annuelle de cette action ne garantit pas à coup sûr l'atteinte de la cible visé en 2015.							
Perspectives 2014	Accroître le rythme des acquisitions afin d'atteindre la cible à l'horizon fixé.							

Action 02 AMÉLIORATION DE L'ORGANISATION, DE LA COORDINATION ET DU CONTRÔLE DES SERVICES								
OBJECTIF	Améliorer le rendement du personnel							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de manuels de procédures élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 769 704 000	2 769 704 000	2 791 027 195	2 791 027 195	2 591 260 998	2 572 682 477	92,84 %	92,18 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été initiée après la dernière réorganisation du Gouvernement. Cette période a été marquée par une intense activité du Secrétariat Permanent à la Réforme Administrative qui s'est investi, en collaboration avec les administrations concernées, non seulement dans l'élaboration des organigrammes mais également dans celle des manuels de procédures.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration d'un (01) manuel de procédures - Renforcement des capacités du personnel							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Résultat satisfaisant au regard de la cible visée. En effet, l'étude menée en régie a permis, la mise à la disposition du Ministère du Commerce, de l'expertise des membres du Secrétariat Permanent à la Réforme Administrative (SPRA)							
Perspectives 2014	Tout mettre en œuvre pour réaliser les deux derniers manuels afin d'atteindre la cible à l'horizon fixé.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Au terme de l'exercice 2013, les programmes opérationnels de développement des exportations et de régulation du marché intérieur affichent par rapport à la cible fixée en 2015, des taux de réalisation technique de l'ordre de 20% et de 15,80%. Le taux de consommation des crédits aura été de 82,19 % pour le premier programme et de 96 % pour le second.

Il ressort à la lumière de ce constat que l'essentiel des ressources prévues a été mobilisé en vue de l'atteinte de l'objectif global du Ministère du Commerce qui est de contribuer au développement des exportations, assurer la régulation du commerce intérieur et participer à l'assainissement de l'espace économique national.

Toutefois, force est de constater qu'à deux ans de l'horizon fixé pour l'atteinte des cibles, le quart du trajet n'a pas encore été réalisé pour la mise en œuvre des deux programmes opérationnels.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Les principales causes des retards et/ou des écarts relevés dans l'analyse du bilan d'exécution physico-financière des activités sont dues aux dysfonctionnements des mécanismes de mobilisation des ressources tant financières, matérielles qu'humaines et à une détermination des valeurs cibles qui n'a pas toujours tenu compte des contraintes budgétaires.

Le ralentissement du rythme de réalisation de certains projets a quelques fois été exacerbé par l'indisponibilité des membres de la Commission ministérielle de Passation des Marchés (régulièrement déplacés dans le cadre de missions temporaires), et les retards accusés par certains opérateurs économiques dans la livraison des ouvrages. A ce constat, il faut adjoindre les difficultés rencontrées dans le processus de déblocage des fonds.

3.3. PERSPECTIVES 2014

En outre, il convient de relever que l'atteinte des objectifs assignés au MINCOMMERCE est largement tributaire de la volonté de chacune des administrations impliquées dans la production aussi bien des matières premières que des produits manufacturés.

Pour remédier aux problèmes sus évoqués il faudrait :

- fixer des valeurs cibles qui tiennent compte de la contrainte budgétaire ;
- revoir la chaîne des résultats et élaborer des indicateurs qui puissent permettre d'assurer un suivi-évaluation des actions et des programmes ;
- accroître, le cas échéant, la mobilité des équipes de terrain en les dotant de véhicules adaptés et de toute la logistique nécessaire à l'accomplissement de leur mission ;
- fournir davantage les services en matériels de travail informatique et en mobilier de bureau ;
- poursuivre la sensibilisation des opérateurs économiques afin qu'ils s'impliquent toujours

davantage dans les opérations de vente promotionnelle.

Il est surtout question d'assainir le marché en limitant les effets pervers de la libéralisation ; ce qui induit le contrôle du comportement des biens et services offerts par les monopoles publics et privés réels ou de fait, subventionnés par l'Etat ou sujets à des tensions inflationnistes persistantes. Sont davantage ici concernés, les transports interurbains des voyageurs par route, le gaz domestique, le ciment, le fer à béton, le sucre, les livres et manuels scolaires, l'huile de palme brute, le poisson congelé importé, la farine de froment importée, les logements sociaux, scolaires et universitaires.